# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 FEVRIER 1874. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 28 FEVRIER

**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, au coin des rues Bassin et Toulouse, meubles, marchandises et effets.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans le Troisième District, face au Chemin de Gentilly.

Par Placide J. Spear, rue Douane, entre Royale et Bourbon, meubles.

Continuation de la vente de faïence etc., par le Shérif Harper, au No 170 rue du Canal.

**ATTENTION !**

Le Shérif procédera, aujourd'hui à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, à l'adjudication des meubles et effets contenus dans le rez-de-chaussée de la maison située à l'angle des rues du Bassin et Toulouse, Deuxième District.—Voir l'annonce.

**ATTENTION !**

Aujourd'hui, à 10 heures et quart, le Shérif Harper fera la clôture de la vente du stock qui reste au No 170 de la rue du Canal. Cette dernière partie du catalogue comprend quelques articles de fantaisie les plus riches en porcelaine, granite, verre et marbre, statues, pendules, etc., étagères, vitrines. Nous engageons les amateurs à assister à cette vente.

**SPECTACLES.**

Samedi, 28 février 1874.

OPÉRA.—A midi, La Fille de Mme Angot—le soir, Le Prophète.

ACADÉMIE.—A midi et le soir, Humpty Dumpty, grande troupe de pantomime.

## Les Deux Dettes.

Nous avons déjà donné le texte de la loi qui limite la dette de ville. Ceux qui ont pris connaissance de cette loi ont dû voir qu'elle était bien différente de celle qui limite la dette de l'Etat. D'abord, le chiffre de limite n'est pas fixé et il ne le sera qu'à la fin de l'année courante. Que sera-t-il alors ? nous n'en savons rien, mais pour liquider le passé, il faudra nécessairement y faire entrer toutes les obligations et tous les certificats de dette de la ville. Il y a de ces oblications qui datent du Conseil de ville prédécesseur de celui-ci; il en est d'autres qui ont été contractées par le Conseil actuel et il y aura, en outre, celles qu'il contractera d'ici à ce que la loi soit mise en vigueur comme article constitutionnel. On peut hardiment fixer la limite à 23 millions. Par conséquent c'est le chiffre de 23 millions qui ne pourra être dépassé, mais la loi permettra de le maintenir. Ainsi, supposons qu'une fois, le chiffre baisse et que la ville réussisse à l'amortir de quelques millions, il pourra être relevé immédiatement jusqu'à la limite constitutionnelle, de 20 à 23 millions, par exemple, de 18 à 23, même de 15 à 23 millions, cela dépendant des dispositions plus ou moins sages des Conseils municipaux appelés dans l'avenir à régenter les affaires de la cité. Cela veut dire purement et simplement que la dette restera pour toujours au maximum fixé à moins que nous n'ayons le bonheur d'avoir enfin une législature qui prenne véritablement à cœur les intérêts publics et purge notre législation de toutes les immondices que le gouvernement radical y a fait entrer.

Mais d'où vient cette différence entre le traitement appliqué à la dette de l'Etat et le traitement appliqué à la dette de la ville? Apart les exceptions que nous avons notées souvent, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas pour ne pas fatiguer nos lecteurs, est-ce que la dette de la ville est plus respectable que celle de l'Etat? Non. L'une et l'autre ont la même origine; elles se sont accrues ensemble et sous l'influence directrice du même gouvernement. Nous voyons dans la dette de la ville 12 millions qui ne valent pas mieux que les 8 millions qu'on voudrait faire rentrer dans la dette consolidée de l'Etat. Encore pour l'Etat aurait-on toujours une satisfaction, celle qui résulte de la conversion du capital; conversion sur laquelle les tribunaux ne peuvent rien. En admettant que deux ou trois de ces 8 millions fussent rétablis, dans la liste des dettes réputées légitimes de l'Etat, ils n'y rentreraient pas dans leur intégralité; ils n'y figureraient plus que comme titres réduits au cours du marché et comme un capital écourté de 40 p. 0/0. Ainsi un million n'y serait porté que pour $600,000, deux millions que pour $1,200,000 et trois millions que pour $1,800,000. La différence est grande; si la radiation ne tient pas tout entière, la conversion tient et nous épargne toujours des sommes considérables en capital et intérêt. Tel est l'avantage pour le peuple, de l'opération qu'on a fait subir à la dette de l'Etat; cet avantage est acquis; nulle autorité ne peut y toucher et le détruire, à moins que le peuple ne soit assez dénué de sens pour rejeter l'article constitutionnel qui lui sera soumis, et pour voter contre son propre intérêt, ce qui est insupposable.

Nous devons ajouter ici que la taxe d'Etat se trouvant limitée aussi par un article constitutionnel, quand même les tribunaux ordonneraient la réintégration de quelques millions dans la dette d'Etat, les contribuables n'en souffriraient pas, puisqu'on ne pourrait rien exiger d'eux au-delà des limites de la taxe. L'opération législative a donc toute la valeur que nous lui avons donnée, ni plus ni moins.

Maintenant dans les 22 ou 23 millions de la dette de ville, que le Conseil n'a pas même essayé de réduire à un chiffre légitime, bien loin de vouloir les radier *in toto*, que voyons-nous de plus estimable que les 8 millions de l'Etat dont nous venons de parler et qui ont été radiés par la Législature? Sont-ce les bons d'amélioration, dits *improvement bonds*? Mais nous avons déjà expliqué que ces bons n'ont été pris par les contracteurs et entrepreneurs que sur le pied de 45 et 50 cents à la piastre. Pourquoi la ville serait-elle forcée de les racheter au pair, en payant ainsi les travaux ou les matériaux deux fois leur prix? Ne serait-ce pas faire acte de justice que de les réduire à la valeur qu'ils avaient à l'époque de leur émission? et si on ne le fait pas, n'est-ce pas sanctionner une exaction criminelle au détriment des contribuables si malheureux?

Les millions résultant de la rentrée des billets de ville méritent-ils plus de considération? Non, ces billets sont retournés au trésor municipal des mains des courtiers qui les avaient accaparés à un escompte variant de 30, 40 et 50 pour cent. Devrions-nous être obligés de les payer plus intégralement que les bons d'amélioration? pas davantage. Les bons de batture n'ont pas droit à plus de sollicitude. L'émission d'un million à 10 p. 0/0, ne fut-il pas un scandale public? Et les bons donnés à la Compagnie de dessèchement, dont nous payons les travaux deux fois plus qu'ils ne valent, doivent-ils constituer une obligation sacrée?

Eh bien! tout cela va rester à notre charge, et quand l'Etat avec une population de 730,000 n'aura qu'une dette de 15 à 18 millions tout au plus, à supposer que les cours ordonnent la réintégration de deux ou trois millions, la ville avec une population de 200,000 seulement restera affligée d'une dette de 23 millions. Est-ce croyable? Est-ce possible?

Mais encore cette dette ne sera pas la dette totale de la ville. Comme son assessement compose la moitié, ou à peu de chose près, la moitié de l'assessement général, il faudra que la ville, avec ses 200,000 habitants, supporte le fardeau de la moitié de la dette de l'Etat, ce qui ajoute 8 ou 9 millions à sa propre dette. Ainsi le service de 31 ou de 32 millions pèsera de tout son poids sur 200,000 personnes, quand 530,000 autres personnes n'auront à servir que l'intérêt de 8 millions. En d'autres termes, 530,000 personnes auront une dette de 8 millions, quand 200,000 personnes auront une dette de 32 millions, ou de quatre fois plus, et, eu égard à la différence du chiffre entre les deux populations intramuros et extra-muros, une dette dix fois plus forte. Est-ce juste? Est-ce croyable? Est-ce possible?

Il n'y a donc rien qui recommande plus la dette de la ville que celle de l'Etat, et l'honneur ne fait pas plus un devoir de conserver l'une que l'autre. M. Kellogg a fondé le bill de réduction et de conversion sur l'impossibilité absolue de payement où l'Etat se trouvait et, en terme ordinaire, sur l'insolvabilité de l'Etat, et en termes plus vulgaires encore, sur le fait bien constaté de banqueroute forcée. Cette raison est la meilleure de toutes. Elle est admise par les législateurs du Congrès.

Est-ce que la ville, par hasard serait moins insolvable que l'Etat, ou moins dans l'impossibilité de payer ou moins dans un cas de banqueroute forcée? Qu'on relise le mémoire des autorités de ville à la législature et surtout l'appendice de ce mémoire, et l'on y verra que la taxe équivaut à la confiscation, qu'elle ne produit plus que la moitié de ce qu'elle devrait rendre, si les contribuables pouvaient payer, et que tout le monde est aux abois et propriétaires et locataires, car, les affaires étant pour ainsi dire mortes, les locataires payent fort mal des loyers d'un prix fort réduit. On verra dans ce mémoire que, pour diminuer tant soit peu une taxe devenue intolérable, impossible, il a fallu se déterminer à renoncer au maintien du fonds d'amortissement, ce qui veut dire qu'il faudra proposer aux créanciers de la ville le renouvellement des bons qui ne pourront être payés à leur échéance. N'est-ce pas là le cas de banqueroute bien constaté? On dit aux créanciers de la ville: en mai, nous vous devrons trois millions et demi et nous n'avons pas un sou pour les payer. Bien plus, nos ressources sont épuisées et tout ce que nous pouvons faire c'est de promettre de vous servir l'intérêt de ces millions si le recouvrement des contributions peut avoir lieu. Si non, nous en serons désolés, mais vous n'aurez rien.

Qui osera dire après cela, que la ville n'est pas en banqueroute et qu'elle est plus à même de faire honneur à ses dettes que l'Etat? Qui osera dire qu'on ne saurait lui appliquer le même remède puisqu'elle se trouve dans une situation identique? Nous demandons, en conséquence, avec plus de force que jamais, la réduction du capital de la dette aux taux de la Bourse avec un intérêt de 7 0/0. Si non, nous serons forcé de demander que les bons et tous titres de rente soient grevés d'une taxe égale à la taxe foncière.

Nous demandons, en outre, comme réformes et mesures :

La suppression de la taxe du Parc.—La rescision du contrat de dessèchement,—la consolidation des bureaux d'assessement et de collection des taxes de ville et des taxes d'Etat pour la paroisse d'Orléans—la mise à forme des revenus du port—la mise à ferme des waterworks—la suppression de la moitié du département des rues par l'emploi des prisonniers du Workhouse.—Enfin, la limitation du budget ou de la taxe des écoles publiques.

Il reste encore sept jours de session législative. C'est plus qu'il n'en faut pour mener à bien toutes ces réformes ou pour opérer toutes ces mesures. La Législature est de force à voter en une heure, et, sur leurs titres, toutes celles qui sont de son ressort. Il suffirait pour cela que le Conseil de ville s'entendît avec M. Kellogg et nous n'y voyons aucune difficulté. La Chambre de commerce l'a fait de son propre mouvement. N'est-il pas du devoir des administrateurs de ville d'en faire autant, si non davantage?

### POURSUITES CONTRE LE BILL DE CONVERSION.

Un journal, hier soir, annonçait d'une manière triomphante, que le juge Wood, de la Cour des Etats-Unis, avait accordé une injonction pour empêcher l'auditeur des comptes publics, M. Clinton, d'exécuter le bill de conversion jusqu'au 6 mars. Une injonction pareille, cependant, n'a pas plus de valeur que si elle n'existait pas, car le bill de conversion a eu son exécution à l'instant même où il a été signé par M. Kellogg, après le vote de l'Assemblée générale. Le budget a été déterminé tout aussitôt et la taxe réduite de 21 milles 1/2 à 14 milles 1/2, y compris le budget des écoles publiques. C'est la taxe qui se paye maintenant. Sur ces 14 milles 1/2, il y a tant pour les frais administratifs, tant pour le service des dettes et tant pour l'éducation publique.

L'injonction ne pourra pas faire lever un cent de plus, à moins que les Etats-Unis ne veuillent mettre des troupes à la disposition des agioteurs étrangers, ou à moins que l'Angleterre ne veuille prendre fait et cause pour les siens, ce qui est parfaitement improbable, pour ne rien dire de plus. La saisie du gouvernement de l'Etat étant chose impossible, il s'en suit que les deux maisons étrangères, qui ne veulent pas se soumettre au bill de conversion quand tous les autres créanciers l'acceptent, en seront pour leurs frais d'avocat.

### A QUOI SERT LE BUDGET DES ECOLES PUBLIQUES.

Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé de dénoncer le gasp'llage que messieurs les radicaux faisaient des deniers publics sous prétexte d'éducation.

M. W. G. Brown, homme de couleur, qui est le surintendant de l'Education publique dans le gouvernement Kellogg, confirme pleinement nos accusations dans un volumineux rapport qu'il vient d'adresser à l'Assemblée. Il signale des fraudes incroyables dans la plupart des paroisses où les fonds des écoles ont été détournés de leur destination quand ils n'ont pas été appropriés aux besoins personnels des nombreux employés qui composent un état-major assez inutile pour l'éducation publique.

Il résulte du rapport de M. Brown que cet état-major n'absorbe pas moins de $155,422 du budget, tandis que les salaires des professeurs s'élèvent à $351,460. Avec tout ce gaspillage et ces vols on ne trouve pas moyen de payer les professeurs auxquels il est dû cinq mois de solde arriérée.

### LA CULTURE DE LA RAMIE.

Extrait du Scientific American du 14 février 1874.

S'il existe une machine qui puisse extraire la fibre de la Ramie promptement avec économie et dans l'état voulu pour le marché, nous conseillons à l'inventeur, dans ses intérêts, de la faire connaître au public au plus tôt.

Cette fibre de la Ramie, destinée à devenir un des plus importants produits de l'Amérique, est d'une très grande valeur comme un substitut à la soie. Le grand obstacle à l'introduction de cette plante vient de la difficulté de séparer la fibre de l'écorce qui l'enveloppe.

Les Chinois font ce travail à la main et avec des couteaux ordinaires; ils produisent ainsi de une à deux livres de filasse par jour. Ce procédé ne *paierait* évidemment pas ici.

On nous a dit que plusieurs machines avaient été inventées mais, pour une raison ou une autre, les inventeurs n'ont pas jusqu'ici rendu leur invention publique. Cette plante peut être cultivée avec succès et avantageusement en Californie et dans tous les Etats du Golfe. Elle peut être coupée avec une faucheuse ordinaire, et un arpent de terre donne de 400 à 500 livres par coupe. La filasse brute vaut, en Europe, de $320 à $340 la tonne. Les manufacturiers américains en offrent de 20 à 25 cents la livre pourvu qu'ils puissent se la procurer par grande quantité.

Nous apprenons, par une dépêche reçue par MM. Williams, Roperti & Co., agents de la compagnie Hambourgeoise, que le steamer *Vandalia*, capitaine Franzen, est arrivé à la Havane le 26 du courant et devait partir pour notre port le lendemain.

Samedi prochain, 7 mars, grand tirage de la Loterie de la Louisiane à numéros simples. On se rappelle que le lot de $10,000 a été gagné au tirage de janvier et que celui de $20,000 l'a été en février.—Que nous réserve le tirage de mars? La progression se maintiendra-t-elle et les deux plus forts lots sortiront-ils? Ce n'est pas impossible, car les acheteurs de billets sont décidément en veine.

On peut empêcher la venue prématurée des cheveux gris et de la calvitie en employant le "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall, préparation très innocente et approuvée par les plus hautes autorités en médecine et en chimie.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui, samedi, matinée à midi: *La Fille de Mme Angot.*

Ce soir, à sept heures, *Le Prophète*, grand opéra en cinq actes.

Demain, dimanche, Bénéfice de M. Gerber, jeune premier. On donnera *Les Mémoires du Diable*, comédie-vaudeville en trois actes, et il y aura un intermède musical dans lequel on entendra MM. Devoyod, Gadilhe, De Quercy et Mlle Gabrielle Moisset. Le spectacle commencera par *Le Passant*, pièce en vers, en un acte, par François Coppée.

Lundi, 2 mars, l'*Africaine*. Jeudi, 5, Bénéfice de Mlle Gabrielle Moisset.

Le public a eu trop souvent l'occasion d'apprécier le mérite et le zèle de M. Gerber, pour ne pas porter le plus vif intérêt au succès de son bénéfice. Indépendamment de ses titres d'artiste à l'estime des habitués de l'Opéra, il peut naturellement, comme enfant du pays, se recommander aux sympathies des Louisianais. D'ailleurs, M. Gerber a fait passer à tous de si agréables soirées, que chacun, à quelque nationalité qu'il appartienne, sera jaloux de l'en remercier en assistant à la représentation de demain. Les éléments dont se composera la soirée, sont très attrayants: d'abord *Le Passant*, une sorte de gracieuse idylle interprétée par Mmes Blainville et Beauregard; ensuite, un intermède dans lequel M. Devoyod chantera *Les Rameaux* (de M. Faure); Mlle Gabrielle Moisset, *l'Air de la Coupe, de Galathée*; M. Gadilhe, un *Air de Zampa*; et M. De Quercy, le *Le Chef d'Œuvre de Dieu*; en troisième lieu, *Les Mémoires du Diable*, pièce très amusante dans laquelle M. Gerber saura mettre en relief les qualités qui font de lui un artiste de choix, et auxquelles il doit les excellentes dispositions dont le public est animé à son égard.

Les frères Davenport ont fait fiasco et ont pris la poudre d'escampette. Le public a crié au humbug et a redemandé son argent sans l'obtenir. Nous sommes bien sûrs que ceux qui ont gagné les lots de $20,000 et de $10,000 à la Loterie de la Louisiane n'ont pas redemandé leur mise à la compagnie. Quand on ne gagne pas à la loterie on est toujours quelque peu désappointé, mais il est si facile de renaître à l'espérance! Il suffit pour cela de quelques menus billets de 25 cents.

INTÉRESSANT POUR LES NÉGOCIANTS.—Vous pouvez faire plus d'affaires avec le "Sea Foam" de Gantz qu'avec toute autre chose dans la ligne des groceries. C'est un article de première classe, qui ne manque jamais de produire son effet et qui produit toujours un effet plus grand que celui qu'on attend. On en reconnaît vite le mérite. Une dame le dit à une autre, cela se répand et l'on sait bientôt où on peut le trouver. Cet article à lui seul peut faire la fortune d'un grocer. Dans les trois quarts des cas la mauvaise farine vient de l'emploi de mauvaises poudres, ce qui fait que la plus belle de toutes et la plus fine devient noire, grossière et lourde, tandis qu'avec le "Sea Foam" la farine, même de seconde qualité, devient très bonne et fait d'excellents biscuits et des gâteaux supérieurs. Vous pouvez l'acheter dans toutes les épiceries en gros de New York, Boston, Providence, Portland, Philadelphie, Baltimore, Chicago, Cincinnati, St-Louis et Nile-Orléans, ou envoyer des ordres aux premiers vendeurs Geo. F. Gantz & Co. rue Duane 176, New York.

MARIAGE ET PATRIMOINE.—Un de ces termes ne comporte pas l'autre, et pourtant d'étroits rapports les unissent. Sans le second, le premier se trouve, en effet, hors de la portée de l'amoureux transi qui chante aux étoiles. Eh bien! puisque l'argent joue un rôle si important dans les choses de ce monde, pourquoi ne pas prendre un billet du Concert-Tombola au profit de la Bibliothèque publique du Kentucky? Avec les lots qui seront répartis le 31 mars, le mariage deviendra possible à bien des gens. On pourrait bien néanmoins, si on ne se bâtait, être désappointé et ne point obtenir de billets, car les coupons s'écoulent avec une extrême rapidité.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Cour de Circuit des Etats-Unis.**
**Suite du procès des prisonniers de la paroisse Grant.**

La Cour ouvre à dix heures, hier matin, avec les juges Woods et Durell au fauteuil.

Le témoignage de Levy Nelson, couleur, est continué.

Il raconte dans les termes les plus émouvants, l'attaque de la maison de Cour, et il a recours à l'hyperbole pour rendre son récit plus intéressant.

Levy Nelson vise évidemment à l'effet. Il parle avec une grande volubilité, mais, il a le tort de se contredire souvent.

D'après lui, les blancs, sous le commandement du shérif Nash et de l'honorable Hadnot,—frère de l'un des accusés,—qui a été tué devant Colfax, seraient venus au nombre de sept cents et avec un canon monté sur des roues rouges, pour donner l'assaut à la Maison de cour, où étaient enfermés les trois cents nègres innocents, qui vivaient de ce qu'ils pouvaient "*emprunter*" à leurs voisins.

Ces sept cents blancs féroces, qui avaient à coup sûr le cœur bien noir, se seraient approchés à quatre cents yardes de la Maison de cour et auraient tiré six coups de canon "*avec de l'huile de pétrole*" contre la bâtisse, afin d'y mettre le feu.

Pendant que l'édifice flambait et que les trois cents martyrs nègres qui s'y étaient réfugiés chantaient à l'unisson une hymne au Seigneur pour lui demander de pardonner à leurs meurtriers, les sept cents Caucassiens farouches auraient crié à leurs victimes de mettre bas les armes et, qu'à cette condition, aucun mal ne leur serait fait. Les nègres auraient obéi aussitôt, en rendant grâce au ciel qui avait inspiré un peu de pitié à leurs persécuteurs; mais leur joie aurait été de courte durée, car, à peine se seraient-ils rendus, avec cette confiance naïve qui caractérise les Africains en général et les nègres de Colfax en particulier,—que les sept cents blancs les auraient entourés avec des imprécations et des blasphèmes tels, que le soleil se serait caché derrière un nuage pour ne pas éclairer la scène horrible qui allait se passer; alors, les sept cents sauvages à peau blanche, se tenant par la main, auraient formé une ronde immense, avec leurs prisonniers au centre, et auraient commencé une danse macabre, avec des hurlements et avec des contorsions affreuses, en entonnant un refrain lugubre.

Après ces horribles préliminaires, ils auraient tenu un conseil pour délibérer sur le sort de leurs victimes. Les uns auraient proposé de les enduire de goudron et de les faire rôtir; d'autres auraient été en faveur de les manger; et, enfin, les moins barbares auraient été d'avis de les fusiller, tout simplement. Ce dernier parti aurait été adopté par la majorité, après une longue discussion.

Les nègres prisonniers auraient donc été conduits, deux par deux, au bord de la rivière et égorgés sans pitié. Le témoin déclare avoir été passé aussi par les armes, comme ses autres compagnons; seulement,—et ce malheureux adverbe qui se glisse mal à propos sous notre plume nuit un peu à l'impression produite par son récit *véridique* du drame de Colfax,—seulement, il n'a pas été tué, et c'est dommage, car ça aurait été bien plus beau que Levy Nelson mort vint nous raconter, en personne, ses aventures et son trépas.

Pour expliquer la mort de l'honorable Hadnot, le témoin dit que les blancs après avoir assassiné tous les nègres, se sont tournés les uns contre les autres et qu'ils ont immolé leur chef par manière de passe-temps.

Ce que nous venons d'écrire est, en substance, le témoignage de Levi Nelson.—Si nous avons un peu brodé sur sa déposition et si nous nous sommes permis d'émailler de quelques fleurs de rhétorique sa narration peut-être un peu trop aride sans cela, c'était pour la rendre plus piquante et plus mouvementée, et nous lui demandons pardon d'avoir touché à son œuvre.

Hâtons-nous d'ajouter, pour être juste à l'égard de Nelson, que le témoin ne nous parait pas *compos mentis*. Tout l'indique; ses excentricités de langage, son air égaré, sa démarche, et jusqu'aux gants blancs dont ses mains noires sont *ornées*. Probablement, le malheureux aura eu peur à l'attaque de la maison de cour de Colfax et son esprit aura été frappé.

Ah, mais par exemple, c'est un beau parleur! et nous conseillons à la Législature *matachée* du Mechanics' Institute de lui voter un prix d'éloquence.

Si les témoins qui vont suivre ressemblent tous à Levy Nelson, il est probable que nous allons en entendre de belles avant la fin du procès.

Toutes nos sympathies sont acquises d'avance aux jurés, dont les cheveux vont se hérisser d'horreur vingt fois par jour. Gare à la calvitie!

Baptiste Elsie,—couleur,—est le second témoin entendu. Sa déclaration est à peu près la même que celle de Levy Nelson, seulement, elle est moins exagérée. Selon lui, les blancs qui ont attaqué la maison de cour de Colfax, étaient au nombre de cinq cents. Il a été blessé trois fois pendant le combat.

Les blancs n'ont pas massacré les nègres après qu'ils se furent rendus, mais ils les ont poursuivis lorsqu'ils ont quitté l'édifice pour gagner les bois, et ils en ont tué plusieurs.

Lui,—Baptiste Elsie,—a été placé sur une galerie, après avoir été blessé et capturé, et gardé à vue pendant toute la nuit. Il était un des députés désignés par le shérif radical Ward pour protéger la maison de cour.

Arch. Mitchel,—couleur,—est le troisième témoin.

Il était à Colfax, le dimanche de Pâques, jour du combat. On lui a dit que les blancs étaient au nombre de cinq cents, mais il n'en est pas sûr. Il a été poursuivi, après que la maison de cour eut été incendiée, et blessé à la jambe, mais cela ne l'a pas empêché de courir et il s'est échappé.

Il n'y avait pas de femmes et d'enfants à la maison de Cour, pendant le combat. Il a vu un homme de couleur monter sur le toit de l'édifice et y mettre le feu.

Sa déposition dure jusqu'à dix heures et demie du soir, et la Cour s'ajourne alors à ce matin.

**Le juge Ryan.**

Nous avons oublié de dire, dans notre compte-rendu de la dernière séance de la Cour de Circuit, que le colonel Ellis avait présenté au tribunal l'hon. Michael Ryan comme l'un des avocats des prisonniers de la paroisse Grant. M. Ryan a tenu à se joindre à la défense qui profitera ainsi de sa grande expérience et de son talent éprouvé.

**Injonction prise contre le bill de consolidation.**

Le juge Woods, président de la Cour de Circuit des Etats-Unis, a lancé une injonction, hier matin, contre M. Clinton, pseudo-auditeur des comptes, à la demande de M. Macauley, d'une part, et de M. Stein, lui défendant de mettre à exécution le bill de consolidation avant le 6 mars prochain et jusqu'à nouvel ordre de la Cour.

**Mise en accusation de membres du bureau de police.**

Hier matin, le Grand jury a présenté à la Première Cour de District plusieurs verdicts de mise en accusation contre plusieurs membres du bureau de police. Les chefs d'accusation sont prévarication, parjures, etc. Les détails promettent d'être intéressants.

**Moins adroit que Lagardère.**

L'appât du gain chez les détrousseurs de nuit est plus fort que la crainte des coups de pistolet. Ils se disent que tout le monde n'a pas la main aussi sûre qu'Henri Lagardère. C'est le raisonnement qu'ont dû se faire ceux qui, dans la nuit de jeudi à vendredi, ont tenté d'entrer dans la grocerie de Michael Gorman, au coin des rues Locust et Poydras. Gorman a tiré deux coups de revolver sur les voleurs, mais ses balles ont manqué le but et les fripons, après avoir senti l'odeur de la poudre, ont pris celle d'escampette.

**Toujours la même histoire.**

Les autorités de la Nouvelle Orléans devraient faire imprimer sous forme de petites brochures, le récit des principaux faits d'escroquerie dont ont été victimes des étrangers à la Nile Orléans et faire distribuer ces brochures dans les chemins de fer, les bateaux à vapeur et les hôtels, pour mettre en garde les arrivants contre les pièges qui leur sont tendus, car il parait que la publicité des journaux est insuffisante. Voici encore, en effet, un homme naïf qui s'est laissé prendre comme tant d'autres. M. Mawin Waght, de New-York, a fait la rencontre de Harry Foster qui s'est présenté à lui comme le fils de M. Kilpatrick, riche bijoutier de Broadway, bien connu du voyageur. La connaissance faite, Foster a bientôt entraîné Waght dans une des nombreuses cavernes de banko que la tolérance plus ou moins intéressée de la police laisse fleurir dans notre ville. Foster n'a pas fait jouer Waght, il s'est contenté de le prendre pour banquier et il lui a soutiré peu à peu $220 qu'il a joués et perdus, cela va sans dire, et qu'il a oublié de rendre. Waght a fait arrêter Foster mais cela ne lui rendra pas son argent.

**Condamnation.**

Le juge Abell a prononcé mercredi la sentence dans l'affaire de Sam Williams, convaincu de meurtre sur la personne de Henry Armand. Williams a été condamné à mort. Appel a été interjeté de la sentence.

**Explosion.**

Mercredi soir, une lampe éclairée avec de l'huile de charbon volatile a fait explosion dans la maison de madame Taube, rue St-Denis, près de la rue Washington. Un commencement d'incendie en est résulté, mais grâce aux secours donnés par les voisins, la destruction s'est bornée à quelques vêtements.

**Vol sacrilège.**

Le révérend Foltier, du Troisième District, a dû faire arrêter une vieille femme nommée Mary Sims, qui est entrée dans son église et en a enlevé une nappe damassée qui couvrait l'autel. Voilà un péché qui ne mérite pas l'absolution. Voler dans la maison du Bon Dieu!

**Abus de confiance.**

Les cas d'abus de confiance par des employés sont devenus, depuis quelques années, d'une fréquence déplorable et il serait bon que quelques exemples sévères vinssent arrêter cette malheureuse tendance. MM. Hugh Allison & Co., facteurs de coton, de la rue Carondelet, No. 54, ont fait arrêter avant hier, un de leurs commis, John Duke Smith, qui, du 15 décembre 1873 au 15 janvier 1874, a perçu pour le compte de cette maison diverses sommes, formant un total de $1938 qu'il s'est approprié. Smith a comparu devant la Cour municipale et faute d'avoir pu fournir un cautionnement de $2500, il a été envoyé en prison. Il devra comparaître de nouveau le 7 mars.

**Incendie.**

Hier matin, à trois heures, un incendie a éclaté dans une étable de la rue Solidelle, entre les rues Mandeville et Marigny. Le feu s'est étendu de l'étable à la résidence de M. Jacob Miller et à une cuisine en bois occupée par M. Gallard. Toutes ces bâtisses ont été détruites. Leur valeur était d'environ $1,200. Les pertes sont converties en partie par une assurance de $1,000 dans la Compagnie des Marchands.

**Suicide.**

Vers trois heures et demie, hier après midi, un malheureux du nom de William Brady, étant sous l'influence de la boisson, s'est suicidé à sa résidence, au coin des rues Indépendance et Marais, en se pendant par le cou.

On voit que le whiskey conduit loin quelquefois.

**Compagnie d'Echelles Americ ine No. 2.**

Nous sommes invité par les membres de cette compagnie d'élite du département de l'incendie, à assister ce soir, à sept heures, à la présentation d'une bannière.

Nous les prions d'accepter nos remerciements pour leur gracieuse invitation.

### Pseudo Législature.

SÉANCE DE VENDREDI, 27 FÉVRIER.

SÉNAT.—La séance ouvre à onze heures, sous la présidence de C. C. Antoine.

Dix-neuf membres répondent à l'appel nominal.

M. Chadbourn fait la motion d'ajourner jusqu'à midi, mais la majorité n'est pas de cet avis, et le Sénat entre en séance exécutive.

A onze heures quarante minutes, la séance exécutive est levée.

Sur motion, le bill portant le No 258, relatif à la création de bureaux de santé dans toutes les paroisses de l'Etat, où la population dépasserait trois mille âmes, est appelé.

M. Stamps est en faveur de renvoyer indéfiniment ce bill.

M. Wharton se prononce en faveur du bill et demande qu'il soit soumis immédiatement au Sénat.

Le bill est mis aux voix et adopté finalement.

Le comité judiciaire présente un rapport favorable sur le bill pour annexer à la paroisse d'Orléans la ville de Carrollton et la paroisse Jefferson, rive gauche.

Le substitut au bill présenté par la Chambre, relatif à la charte de la ville, qui amende les actes de 1870, 1871, et qui fait que le maire et les administrateurs du Conseil municipal seront élus tous les quatre ans, à l'époque des élections générales, et qui donne pouvoir au gouverneur de remplir les vacances, lorsque le terme du maire et des administrateurs actuels sera expiré, est appelé, en vertu d'une suspension de l'ordre du jour, et il est adopté.

Un bill, présenté par la Chambre, sous le titre d'un "acte pour étendre les limites de la ville de Thibodeaux", est déposé indéfiniment, à cause d'un vice de forme.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—79 membres sont présents.

Une résolution pour réprimander Gair à propos de sa conduite d'hier à la Chambre, échoue.

Une motion de Young pour reconsidérer le bill qui donne un gage sur les plantations pour provisions fournies est rejetée.

Le bill qui régularise les droits des recorders de paroisse est adopté finalement.

Est adopté aussi le bill qui autorise les recorders d'enregistrer les hypothèques et les procédures de famille.

L'acte pour régler et définir les droits des diverses Cours de district de l'Etat est indéfiniment ajourné.

Un acte rappelant la commission nommée par la dernière administration pour choisir un emplacement convenable pour y élever une maison d'Etat, passe finalement.

L'acte pour limiter la dette de la Nile-Orléans et l'émission de warrants par les autorités de ville passe aussi finalement.

Le comité sur les édifices publics fait un rapport favorable sur le bill pour le transfert de la capitale de la Nouvelle Orléans à Baton-Rouge.

Une motion de déposer le rapport du comité sur la table échoue.

La séance est levée.

**Communiqué.**

FRAUDES AU SUJET DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.

Havane, 12 février 1874.

A l'Editeur du *Picayune* :

Quoique bien des jours se soient écoulés depuis la publication de ma dernière lettre dans les colonnes intéressantes de votre journal, j'ai souvent désiré, je vous assure, que les circonstances me permissent d'emprunter les couleurs brillantes de l'arc-en-ciel pour vous décrire un heureux état de choses, afin que ma correspondance fût agréable à vos lecteurs, et aux amis de Cuba chez nous et à l'étranger. Mais tel n'est pas le cas. La "Perle des Antilles" échappe graduellement à l'Espagne. La défiance et la pauvreté règnent ici, le gouvernement est en banqueroute, et la ruine menace les habitants de l'île ci-devant fidèle.

Le capitaine-général Jovellar est en ce moment comme Hamlet: il lutte contre "une mer de tracas." Les fonctionnaires sous ses ordres ne sont pas honnêtes et ne songent qu'à s'approprier les fortunes privées et même le trésor public. Je vous citerai un exemple: Señor Valero, l'administrateur en chef de la Loterie Royale de la Havane est à cette heure en prison. Il a porté atteinte, comme quelques-uns de ses prédécesseurs, à la bonne réputation de la Loterie, en sorte que peu de personnes achètent des billets. Ils se vendent au dehors où l'on ignore ce qui se passe ici.

L'administrateur de la loterie est poursuivi criminellement pour avoir, depuis quelque temps, omis de placer quelques numéros dans la roue, et avoir ensuite acheté les billets portant ces numéros et les avoir inscrits comme ayant gagné des lots. Les acheteurs de billets ont donc été trompés par ce fonctionnaire, lequel, dit-on, a fait une fortune égale à celle de vos Astor et de vos Stewart.

Le señor Valero est aussi accusé de diverses autres opérations frauduleuses dont le peuple a été victime. Une d'elles consistait à extorquer une véritable contribution des sous-collecteurs; une autre, à distribuer des billets de loterie avec prélèvement de 25 cents par billet comme commission individuelle. Il gardait aussi tous les billets invendus dans son secrétaire, et s'il y en avait qui gagnaient un lot quelconque il les faisait présenter par des tiers, et touchait l'argent. C'est ainsi que la Loterie Royale a été administrée. Il y a quelques années, deux personnes ont présenté chacune le même billet qui avait gagné le gros lot.

La loterie est maintenant gérée par Don Rafael de la Torre, secrétaire de señor Valero; mais la latitude laissée à l'administrateur et la manière de tirer les lots ne permettent guère de prévenir la fraude.

24fév—6tPP

**LA TOUX ! LA TOUX !**

La toux est un symptôme de l'état de la gorge, des bronches et des poumons; mais soit qu'elle provienne de l'irritation de la gorge et du larynx, produite par un rhume, d'une affection des bronches, d'un commencement de consomption — enfin quelle qu'en soit la cause — rien ne la calme plus promptement, rien n'en triomphe plus complètement que le "Golden Medical Discovery" du Dr. Pierce. Il importe peu qu'elle soit récente ou d'ancienne date—le "Discovery" convient dans l'un et l'autre cas; il guérit un rhume en moitié moins de temps que tout autre médicament et il le guérit, non pas en le séchant, mais en en faisant disparaître la cause, en calmant l'irritation et en activant les parties affectées. Il ne faut pas tarder à se délivrer de la toux, quand un bon remède se présente, car le retard pourrait avoir des conséquences fort graves pour les poumons.

**Les médecins l'apprécient bien vite.**

Buffalo, N. Y., 13 Déc. 1870.

Dr. Pierce—Je prescris votre Golden Medical Discovery depuis six mois; j'ai pu juger de son efficacité dans des cas de toux aiguës et chroniques, de bronchites graves, de perturbation générale du système et de constipation. Je l'ai toujours vu agir doucement mais puissamment.

A vous fraternellement,
H. L. HALL, D. M.

24fév—6 Vett

Tirage de la loterie, samedi, 7 mars.
Tirage de la loterie, samedi, 7 mars.
Tirage de la loterie, samedi, 7 mars.
Tirage de la loterie, samedi, 7 mars.
Tirage de la loterie, samedi, 7 mars.
Hâtez-vous d'acheter vos billets.
Hâtez-vous d'acheter vos billets.
Hâtez-vous d'acheter vos billets.
Hâtez-vous d'acheter vos billets.
Hâtez-vous d'acheter vos billets.

*TEMPERATURE.*—27 Février 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 58 | 14 |
| 12 M. | 61 | 16 |
| 3 P. M. | 66 | 19 |
| 4 P. M. | 66 | 19 |

HEATH & LARA,
99 . . Rue du Camp . . 99
PRES POYDRAS.
MANUFACTURIERS DE CADRES—MARCHANDS-TAPISSIERS.
GLACES françaises et allemandes, CADRES de tous genres, PORTRAITS chromos, gravures et lithographies.
—PAPIER PEINT—
CORNICHES, RIDEAUX dentelle, Stores Nottingham, ETOFFES de tous genres pour rideaux, NATTES Canton et Cocoa.
15fév—1m.PP

Avis.
Nouvelle-Orléans, 27 février 1874.
Au Rédacteur de l'ABEILLE.
Jusqu'à présent j'ai laissé sans réponse l'écrit diffamatoire publié contre moi par un certain WALLACE WOOD le 21 courant, pour la simple raison:
Qu'étant membre du grand juri et ayant présenté une accusation de "détournement de fonds et d'obtention d'argent sous de faux prétextes" contre le dit WALLACE WOOD, qui est maintenant devant la Cour Criminelle pour y être jugé sur un verdict d'accusation rendu contre lui par le grand juri, je ne pouvais, dans de telles circonstances, ne décider de ne rien écrire d'une manière convenable pour répondre à cet écrit; mais j'informe par le présent mes amis et le public, qu'en temps opportun, le dit écrit diffamatoire recevra l'attention qu'il mérite.
A. J. BACHEMIN.
Rue Peters, No 53, entre Bienville et Conti.
28fév—2f

AVIS DES BANQUES—Comptoir d'échanges (Clearing House) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Nouvelle-Orléans, 27 février 1874.—Le 4 Mars étant déclaré jour férié ou "dies non" par une loi de la Législature de cet Etat, approuvée le 26 février 1874, par le gouverneur, et dûment promulguée, les banques suivantes, qui forment la Société de Comptoir d'Echanges de la Nouvelle-Orléans seront fermées le 4 mars 1874. Tous les billets et comptes échus ce jour-là devront être payés la veille (second jour de grâce), c'est-à-dire le MARDI 3 mars 1874.
La Banque des Citoyens de la Louisiane,
La Banque Nationale de l'Union,
La Banque Nationale de la Louisiane,
La Banque Nationale de l'Etat,
La Banque Germania Nationale,
La Banque Teutonia Nationale,
La Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,
La Banque Hibernia Nationale,
La Banque de Lafayette,
La Banque de Pike, Brother & Co.,
La Banque du Canal,
La Banque Nationale Mutuelle,
La Banque du Peuple,
La Banque d'Amérique.
ISAAC N. MAYNARD, Directeur.
28 fév—au 4 mars

M. F. BONIS,
COURTIER DE BILLETS ET D'ACTIONS,
Au No 6 de la rue Carondelet.
(Boite 2117 du Bureau de Poste.)
Le paiement des taxes d'Etat et de Ville est l'objet d'une attention spéciale. Il a toujours à vend, aux plus bas prix du marché, les obligations qui servent à payer ces taxes.
GEO. H. ANDREWS. 28 fév—1m

ASSAUT D'ARMES.
M. LOUIS PRINCIVAL donnera, le DIMANCHE 8 mars prochain à midi, dans une salle, rue St-Charles, entre Commune et Canal, avec le concours de plusieurs amateurs, un assaut d'armes: Pointe contre-pointe, bâton, canne, lutte et chausson. Prix d'entrée, 50 cents.
27 fév—2t

AVIS IMPORTANT.—Ayant appris que des pacotilleurs ramassent, en ce moment, les BOUTEILLES VIDES du célèbre AMER CUNDURANGO de MAGUIRE, les remplissent d'une VILE décoction qu'ils offrent au public comme le VERITABLE article, nous PREVENONS le public de n'acheter le CUNDURANGO de Maguire que d'autres remèdes que des pharmaciens ou marchands bien connus, car nous n'employons pas le pacotilleurs.
MORRISON & WOODWARD, seuls agents, Au No 1 de la rue des Magasins, coin Canal,
27fév—1m

Kentucky Military Institute,
GRANDE REDUCTION DE PRIX.
VACANCES annuelles pendant l'hiver, comprenant décembre, janvier et février. Les cours de l'Institut sont ouverts et la Faculté au grand complet. Pension et enseignement, $250 par an. C'est le prix le plus bas aux Etats-Unis pour un collège de cet ordre. Adressez-vous pour les catalogues à
R. T. P. ALLEN, Farmdale, Kentucky.

ESTD 1858.
DOOLEY'S YEAST POWDER
THE STANDARD BAKING POWDER
IS THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD.

La Poudre Levain de Dooley
Est parfaitement Pure et Saine.
La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boites qui ont le Poids Plein.
La Poudre Levain de Dooley
Fait de Jolis Biscuits et Rolls.
La Poudre Levain de Dooley
Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.
La Poudre Levain de Dooley
Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.
La Poudre Levain de Dooley
Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.
La Poudre Levain de Dooley
Est plus Economique parce qu'elle a le poids plein.
La Poudre Levain de Dooley
Est garantie et satisfera l'acheteur.
Demandez
La Poudre Levain de Dooley
et n'en prenez pas d'autre.
La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boites en ferblanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.
Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité Inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et sous celui du poids.
A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.
DOOLEY & BROTHER MANUFACTURERS 69 NEW ST. NEW YORK.
5 fév—

Avis aux Familles et autres
LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir 500 livres saucisson de Lyon, ainsi qu'un envoi de Saucisses, Andouillettes, par cans de 3 à 10 livres. Cervelas, Pieds de cochon farcis, Graisse d'oie. Articles qui seront vendus à très bon marché.
A. N. TOCHEREL.
27fév—3 19, rue Royale, entre Douane et Canal

Professeur.
UN ex professeur du Collège Jefferson, depuis longtemps connu dans l'enseignement, offre ses services pour enseigner les différentes branches de l'éducation soit dans un pensionnat ou dans une famille. Il accepterait une situation à la campagne, avec un salaire modéré.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 24 fév—

On demande
UN Professeur Français, pouvant enseigner l'anglais et le Piano. De bonnes recommandations seront exigées. S'adresser au
27fév—3t No. 61 rue Tchoupitoulas.

Becs de gaz économiques.
CES becs sont recommandés par la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans, comme donnant la lumière la plus économique et la plus brillante. A vendre par JULIUS LOEHLER, Poseur d'installations de gaz, 24fév—1m Au No 43 de la rue Royale.

ACHETEZ vos LAMPES, vos HUILES, vos installations de gaz, vos lampes de corridors, vos lampes à gaz portatives et vos garnitures de lampes—les plus jolies qu'on ait encore vues et un marché aussi bon que n'importe où, chez [illegible] Co., aux Nos 60 de la rue du Camp et 15 de la rue Dauphine. L'huile dite "de sûreté" ne prend pas feu en cas de danger [illegible] la lampe tombe et se casse. [illegible]
Sfév—6t

MILWAUKEE LAGER BEER
A l'ancien local favori de
HUGO REDWITZ,
No 132 de la rue de la Commune.
On vient de recevoir de la meilleure brasserie de Milwaukee, Wisconsin, une grande consignation de LAGER BEER frais et de qualité supérieure.
Venez en juger. 26fév—1m

EXCELLENTE OCCASION POUR UN JEUNE HOMME ENTREPRENANT.
A Vendre—le propriétaire ayant une mauvaise santé.
LE RESTAURANT COSMOPOLITAIN, très favorablement connu et situé rue Royale, Nos 13 et 15, près Canal.
Le soussigné désirant se retirer des affaires pour cause de mauvaise santé, offre en vente cet établissement à un bon marché et à des conditions très libérales.
Le loyer de tout l'établissement, se montant à $5,400 par an: une réduction de $2,000 par an sera faite à l'acquéreur sur le bail actuel qui expire le 30 septembre 1875.
LOUIS CHAPLAIN.
S'adresser, tous les jours, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi. 25fév—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 26 février 1874.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie aura lieu le SAMEDI, 28 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, au bureau, coin Canal et Camp, à l'effet d'amender la charte conformément à l'article 12 de la Charte.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
27fév—au 28 mars.

Office of the New-Orleans Mutual Insurance Company—New-Orleans, February 26th, 1874.—Notice is hereby given, that a general meeting of the Stockholders of this company will be held on Saturday, the 28th March, 1874, between 10 A. M. and 2 P. M., at the office, corner Canal and Camp, for the purpose of amending the Charter in accordance with Article 12th of the Charter.
J. W. HINCKS, Secretary.
fév 27, au mar 28

Bureaux du Chemin de Fer d'Orléans, coin White et Laharpe.—Nile-Orléans, le 27 février 1874.—AVIS.—Le public est prévenu, qu'à partir du 1er Mars 1874, les "Chars Bleus" de cette Compagnie, feront tous les jours, le service du Bayou St-Jean, comme suit:
De 5 à 10 heures du matin et de 2 à 7 heures du soir, toutes les 7 1/2 minutes.
Entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi, tous les quart d'heures.
27fév—6t P. TISNÉ, Jr. Secrétaire.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, No 18, rue Royale.—Nouvelle-Orléans, 14 février 1874.—Une élection de Directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au bureau de la compagnie le MERCREDI, 4 mars prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
15fév—au 4mars.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Nile-Orléans, 14 fév.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu le JEUDI, 19 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 102 de la rue du Canal, à l'effet de réduire le capital, amender la charte et considérer d'autres questions générales, conformément à l'article XII de la charte.
G. LANAUX, Secrétaire.
14fév—t1 au 19mars inc.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, 16 février 1874.—AVIS—Les souscripteurs qui doivent à l'Association des primes d'assurance, payables par trimestre dans l'année 1874, RECEVRONT UNE REMISE (REBATE) DE 15 0/0, S'ILS PAIENT EN MARS les dites primes trimestrielles avant le 1er avril prochain,—réservant leurs droits à toute participation aux profits de l'Association dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de l'année fiscale, soit le 31 décembre 1874.
G. LANAUX, Secrétaire.
17fév t1 jan 18mars inc.

ASBURY,
48 . . . . . . . Rue Royale . . . . . . . 48
reçu les premières nouveautés de Printemps en Chapeaux pour dames, fillettes et enfants, Fleurs, Rubans, Ruches et mille autres articles, qu'il offre à un bon marché extraordinaire.
48 . . . . . . . Rue Royale . . . . . . . 48
2 fév—1m ASBURY.

Grande fabrique de Jupons.
CONFECTION sur commandes de Peignoirs, Garnelles, Robes de bals et de réception, Costumes de soirées et pour les villes d'Eaux, le tout aux dernières modes de Paris.
Les ordres sont promptement exécutés et avec soin.
MADAME AMÉLIE MAY, de Paris,
rue Esse, 75 rue Chartres, à côté de l'ABEILLE.
fév—8m

Avis aux contribuables.
Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, du Second District.
AVIS est donné aux contribuables du Deuxième District que toutes les taxes de 1873 et toutes les licences de 1874 sont maintenant dues. En les payant sans retard, ils s'éviteront des désagréments et des frais.
H. H. HARRIS, Percepteur.
2fév—1m

ARGENT, ARGENT, ARGENT.
ON peut avoir de l'argent, sur bonnes garanties collatérales, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, en s'adressant à la boîte No 1225 du bureau de poste.
22fév—8m.

A VENDRE.
La belle vacherie située au coin des rues Colysée et Chesnut, à Boulingny, se composant de:
12 vaches laitières, 2 chevaux, charrettes à lait, &c. &c.
Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, à
24fév—7t JACOB KONIG.

Gants de Peau Blancs DE DAMES.
POUR BALS ET SOIRÉES,
RÉDUITS A 50 CENTS LA PAIRE
—Chez—
GUÉBLE & NIPPERT,
137 . . . . . . . RUE DU CANAL . . . . . . . 137
Cette mesure est tout simplement une gratification temporaire que nous faisons à ceux de nos clients qui fréquentent les bals; pour les autres, les bas prix usuels du VIEUX DEPOT DE GANTS restent ce qu'ils ont été depuis le commencement de la saison:
GANTS de dames, 1 bouton . . . . 75 Cts.
GANTS de dames, 2 boutons . . . . $1 00
GANTS de dames, véritable chevreau, 1 bouton . . . . $1 25
GANTS de dames, véritable chevreau, 2 boutons . . . . $1 50
GANTS pour messieurs . . . . 75 cents et $1 00
GANTS pour enfants . . . . 50 cents et 75 cts
Tout le monde connaît l'excellente qualité de nos GANTS VÉRITABLE CHEVREAU; il n'y en a pas de supérieurs dans le marché. Chaque paire garantie. Le dépôt de gants est au No. 137 de la rue du Canal. 25jan—1m

AUX Consommateurs d'Huile Kerosene.
La plus grande découverte du siècle.
DEPUIS longtemps, le public sent la nécessité d'avoir quelque chose qui empêcherait l'huile kerosene de faire explosion et écarterait l'affreux danger, les épouvantables conséquences d'une explosion. La chose tant désirée est le
Rectificateur de l'Huile Kerosene,
DE MULLER,
qui non-seulement prévient la catastrophe, mais encore empêche que les abat-jour et les cheminées ne se cassent, à quelque hauteur que soit la mèche, et fait que l'huile donne un tiers de lumière de plus.
A vendre par tous les grocers, pharmaciens, marchands de lampes et d'huiles.
W. B. RICHARDS, JR. & CO.,
Agence générale, au No 8 de la rue Tchoupitoulas, Nile-Orléans.
Escompte libéral au commerce. 17fév—1m

Orleans Railroad Co.
STATION A LA STATUE DE CLAY.
Encoignure Canal et Royale.
Tous les chars de cette Compagnie, stationnés à l'endroit ci-dessus, se rendront au dépôt de la Compagnie, encoignure Laharpe et Gentilly, et transporteront les passagers aux "Fair Grounds."
Du dépôt de la Compagnie, l'itinéraire est comme suit:
Les chars BLEUS se rendent à la rue du Canal par les rues St-Pierre et Bourgogne.
Les chars VERTS se rendent à la rue du Canal par les rues Ursulines et Bourgogne.
Les chars ROUGES font le service du Marché Français, par la rue des Ursulines, et reviennent, par les rues Dumaine et Broad, au dépôt de la Compagnie.
P. TISNÉ, JR., Secrétaire.
5fév—1m—PP

Aux Planteurs, aux Eleveurs de Bestiaux et aux Jardiniers.
LA FARINE DE GRAINES DE COTON est ce qu'il y a de meilleur et de plus économique en fait d'engrais et de nourriture; nous en vendons en n'importe quelle quantité. Ceux qui l'ont essayée déclarent qu'il n'y a rien d'égal sur le marché. Louisiana Oil Company, Bureau 57 rue Union. 31jan—1m

Argent! Argent! Argent!
AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de l'Etat, de la ville et de la police, au No 145 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St Charles. Conditions strictement confidentielles.
M. JOSEPHSON, Directeur.
19 déc—2m

FOURNEAUX DE CUISINE,
A UNE
Très-grande réduction de PRIX.
Chaque Fourneau est Garanti.—L'argent est remboursé à l'acheteur, en plein, si au bout de huit jours il n'est point parfaitement satisfait du fourneau. Les grands fourneaux se vendent au dessous du prix coûtant. Venez et examinez les articles et comparez les prix avant de faire vos achats ailleurs. R. GERTH,
Au No. 74 de la rue de Chartres,
2fév—1m en face des bureaux de l'ABEILLE.

EDWARD BEALS JR. — ALPHONSE LAINE
BEALS & LAINE,
MARCHANDS DE
Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
L'approvisionnement promptement des familles et des bateaux à vapeur.
DÉPOTS—sur la levée, au Ferry du 3e District, —Et— Au coin des rues Louisa et Levée.
BUREAU: No 25 de la rue Carondelet, Nile-Orléans, Lne.
On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre endroit. 7 déc—3m

PAPIERS PEINTS!
M. E. DAWSON vient de recevoir un grand assortiment de PAPIERS DE TAPISSERIE achetés aux prix les plus réduits, ses clients et le public en général profiteront de ces avantages en faisant une visite à son magasin
141 Rue de Chartres 141.
Coin Toulouse.
On y trouvera également aux plus bas prix de la ville: stores, cadres, miroirs, gravures, etc.
Avis aux amis de la campagne.
1 fév—1m.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.
OFFICIERS:
ARISTIDE GERARD . . . . Président
EMILE DEBUYS . . . . Vice Président
DUSAU HALPHEN . . . . Secrétaire
EUGENE LACVE . . . . Trésorier.
BUREAU DES DIRECTEURS.
Jules Tuyes, John Langles,
Alphonse Terrence, Paschille L. Kernion,
Cyprien Ricard, W. B. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.
COMITÉS:
Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Terrence, J. Tuyes, L. Kernion.
Terres et Fermes—A. Terrence, L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.
BUREAU DE L'ASSOCIATION:
Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
2aout—6m

AVIS.
IL m'a été volé dans la soirée du 23 décembre, une petite malle en cuir, contenant les comptes des steamers St. John, B. L. Hodge, Lizzie Hopkins, Bart Able, Leonie Taylor, Sabine, Wm. S. Pike, Collège Jefferson et plusieurs autres comptes et billets que je ne pouvais énumérer pour le moment; une police d'assurance sur la vie d'Anatole Picou, de St-Jean-Baptiste, de la Compagnie Equitable de la Louisiane; une lettre de valeur adressée à M. P. A. Chariot, du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres, comme suit, savoir:
Cash . . . . $150
Mandat de J. Sellers, sur MM. Chambliss & Dockter . . . . 25
Mandat de M. Frisat, sur L. E. Brune . . . . 15
Balance en comptes approuvés et autres.
Une autre adressée à M. Dufour & Limet, contenant quatre-vingt-cinq piastres et demie en "Currency".
Si la personne qui est en possession de la dite valise, veut la remettre au soussigné, les papiers, qu'elle contient elle peut garder le Cash. Il ne sera pas fait de questions.
Donaldsonville, 28 décembre 1873.
JUST COMES, Donaldsonville
7déc—

Cigares, Tabacs.
J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 53
Encoignure Bienville.
Manufacture à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
18 mars—1an Nouvelle-Orléans.

Avis aux contribuables.
JE me charge du paiement de licences de ville pour charrettes, drays, groceries, vacheries, bouchers, stalles au Bazar, marchés privés, marchands, en gros ou détail, &c., &c., en accordant UN TRES FORT ESCOMPTE.
Je me charge aussi du règlement des taxes arriérées de ville et d'Etat, en allouant un escompte, qui varie, de 2 1/2 à 15 pour cent, pour les taxes de ville des années 1869, 1870, 1871 et 1872, selon l'année et selon le montant à payer. Et pour les taxes d'Etat de 1870, 1871 et 1872, l'escompte varie de 20 à 30 pour cent sur le montant de la taxe et sur la pénalité, selon l'année et selon le montant à payer.
B. NAUTRÉ,
2fév—1m No 79, rue Bienville.

PERSEVERANCE RICE MILL.
(MOULIN A RIZ.)
NOUS annonçons à nos amis et aux personnes qui s'intéressent à la culture du riz, que nous avons acheté le terrain qui touche à notre moulin de la rue des Champs-Elysées. Nous allons construire, immédiatement, sur cette propriété, un moulin de premier ordre et nous aurons le double de l'établissement actuel; nous y introduirons les derniers perfectionnements afin qu'il puisse donner, par jour, cinq cents barils de riz net toyé.
SIEWERD & KIP,
Propriétaires du Perseverance Rice Mill.
17fév—1m.

ARBRES FRUITIERS, PLANTES, VIGNES.
Importés de France par le dernier vapeur.
M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers premier choix, Rosiers nouveaux, Oignons et Bulbes à Fleurs, Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 24. 3janv—2m

Les Meilleurs Marchés Offerts Jusqu'à Présent.
LIQUIDATION POSITIVE !!
GODCHAUX ECOULE SON STOCK:
VÊTEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANTS.
ARTICLES DE TOILETTES.
AUX PRIX COUTANTS!
L. GODCHAUX
Nos 81 et 83, rue du Canal,
—ET—
Nos 213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Venez et examinez. 21 janv—2m

I. L. LYONS,
(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)
PHARMACIEN EN GROS ET EN DETAIL ET IMPORTATEUR.
AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un
Stock complet,
Se composant de:
Drogues, Parfumerie,
Produits chimiques, Médicaments français patentés,
Médicaments américains patentés, Extraits solides et fluides,
Articles divers pour droguistes, Instruments de chirurgie de Geo Tieman & Co,
Liqueurs fines, Appareils à atomes, à main et à vapeur,
Vernis et huiles, Appareils électriques,
Vitres, Sacs de voyage, boîtes à médicaments,
Verreries, Articles de fantaisie.
Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles,
Et tout ce qui se rattache au
Commerce des Drogues.
AGENT POUR LA VENTE DE:
Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.
Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis.
Extraits et remèdes de W. J. M. Gordon.
Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.
IMPORTATEUR DE
Liqueurs et extraits de Bottlay, parfumeries anglaise et française.
Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.
Département spécial pour les ordres des médecins. Les pilules sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin.
L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.
Propriétaire du
Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.
Le tonique d'Abrams contre le frisson.
La liqueur astringente de Brodie.
L'élixir de Locock contre la toux.
Et tous les remèdes bien connus de Ball & Lyons.
L'attention du public est appelée sur le
DÉPARTEMENT DU DÉTAIL ET DES PRESCRIPTIONS,
Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.
Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient exclusivement des ingrédients.
On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines.
Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.
Vaccin fraîche et sangsues suédoises.
I. L. LYONS.
14fév—3m—v4c

Importateurs.
S. R. PERRY & CO.,
Marchands en gros de Liqueurs, Marchands-Commissionnaires, Importateurs d'Eaux-de-vie, Vins et Liqueurs.
VENDENT DES LIQUEURS en caisse.
SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU CÉLÈBRE RUM DE NEWBURYPORT.
33 . . . . Decatur, autrefois Old Levee . . . . 33
10 fév—1m

Grande Ouverture de l'Atelier de Photographie d'Anderson.
AYANT transféré mon atelier au No 151 de la rue du Canal (à côté du magasin de Holmes), je suis disposé de manière à produire les ressemblances les plus frappantes. Situé au centre de notre principale rue, il offre encore plus d'attraits que par le passé. Les étrangers qui se trouvent en ce moment à la Nile-Orléans sont invités à venir poser, visiter ma galerie, et en examiner les différents modèles.
S. ANDERSON,
151 . . . . . Rue du Canal . . . . . 151
A côté du magasin de Holmes.
1erfév—1m

Occasion.
A VENDRE un petit BUREAU SECRÉTAIRE en bois de rose avec incrustations de nacre, et une TOILETTE Louis XV en bois de rose avec marqueterie. S'adresser à la pharmacie rue de Chartres No 149. 14fév—

Mr. J. M. Larrieu,
MEDECIN-Vétérinaire, diplômé le 1er août 1864 à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (France) ex-vétérinaire de l'armée française, a l'honneur d'informer les habitants de la Nouvelle-Orléans que, récemment arrivé dans cette ville où il vient se fixer, il se tient à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Il reste actuellement rue Jersey, entre Berlin et Milan.
Tous les jours jusqu'à midi, on peut aussi le réclamer Marché Poydras Nos 33 et 35.
4 fév—1m

Avis aux Contribuables.
LES soussignés paient, en ce moment, les taxes d'Etat et de ville, ainsi que les licences de ville à un escompte libéral. Ils vendent, au taux du marché, des mandats d'Etat et les obligations servant au paiement des taxes de ville.
JOHN KLEIN & CO.
Au No 3 de la rue Carondelet, bureau de devant. 1fév—1m.

MOUNT CARBON COAL!
Dépôt—au pied de la rue St-Ferdinand, 3me District, et au pied de la rue Félicité.
Bureau, No 188 de la rue Gravier.
A vendre par
17fév—1m PP WASHINGTON MORTON.

Charbon. Charbon.
CHARBON DE PITTSBURG, de première qualité, trillé pour les familles, à dix cents le baril, au No 264 1/2 de la rue St-Charles, en face du Tivoli Circle. Escompte libéral sur les fortes commandes ou aux marchands. 30 jan—1m

MADAME ROBERT,
195 . . . . . . CANAL . . . . . . 195
Entre Bourgogne et Remparts, Nile-Orléans.
Chapeaux pour dames et fillettes, Dentelles, Bonnets en dentelle, Châles et Voiles, Couronnes et Voiles de mariée, Fleurs, Rubans, etc., Modes Nouveautés.
MODES, CONFECTION DE ROBES dans le dernier genre parisien.
Prix en rapport avec les temps.
1 fév—1m

Le Docteur J. E. Durac fils,
MEMBRE de l'Université de France, chef des travaux anatomiques et professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine de Toulouse, ancien médecin des bureaux de bienfaisance et des vaccinations municipales de la même ville, etc., a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un office rue du Canal, 199.
Le docteur s'occupera plus spécialement des maladies chirurgicales, telles que plaies, fractures, luxations, tumeurs de toute nature, maladies des voies génito-urinaires chez l'homme et chez la femme, accouchements laborieux, etc.
Consultations de midi à 3 heures.
On peut faire appeler le docteur à domicile.
Vaccination les Lundi et Mardi de chaque semaine à partir de lundi 2 et du mardi 3 février—de midi à 3 heures.
27 jan—1m

TOUX, RHUMES, ASTHME, Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du
Baume Pectoral aux Navets Indiens,
Préparé et à vendre par
E. LAPLACE, Pharmacien,
23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
2 nov—1m Ma V D

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 27 FEVRIER.—CLASSE No 49.

| 1er. | 2me. | 3me. | 4me. | 5me. | 6me. | 7me. | 8me. | 9me. | 10me. | 11me. | 12me. | 13me. | 14me. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 24 | 1 | 3 | 39 | 37 | 50 | 62 | 43 | 64 | 23 | 15 | — | — | — |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 27 fév. 1874.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

M. BOCHET,
46 . . . . . RUE DE CHARTRES . . . . . 46
OCCASION EXCEPTIONNELLE
POUR LES ACHETEURS
De la Ville et de la Campagne.
RUBANS !
500 CARTONS
Bien assortis, depuis le No 4 jusqu'au No 60, seront vendus pour du Comptant, à 50 0/0 au-dessous du prix coûtant.
Il faut que le tout soit écoulé promptement pour faire place aux nouvelles marchandises de printemps, attendues de St-Etienne. 7 fév—2m

AUGUSTE COUTURIE,
9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.
Genièvre de Houtman & Co. Double Ancre.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.
Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St Sauveur. 15 fév—6 m.

Avis aux Contribuables.
TAXES ET LICENSES DE LA VILLE ET DE L'ETAT.
LE soussigné paie en ce moment les Taxes d'Etat et de ville, ainsi que les licences, à un escompte libéral.
Aussi, règlement de toutes Taxes arriérées à des conditions très avantageuses.
A vendre aux plus bas prix du marché: Mandats convertibles pour paiement de Taxes de ville et d'Etat. J. CHALUS, Courtier,
15 fév—1m No 20 rue St. Charles.

Taxes et Licences de la ville et de l'Etat.
LE soussigné se charge du paiement des taxes de la ville et de l'Etat ou vend les mandats qui servent à payer les dites taxes.
E. H. LEVY, Courtier,
12fév—1m PP Au No 126 de la rue Gravier.

Trousseaux de Mariée,
ROBES DE BAL, ROBES DE SOIR ET ROBES DE RÉCEPTION.
Costumes de dames faits sur commande.—Les dernières modes reçues prix les plus modiques.
Mme H. MOGHRIDGE,
Au No 96 de la rue du Canal.
Les étrangers qui sont en ce moment à la Nouvelle-Orléans peuvent faire remplir leurs ordres en quelques heures, et les dames qui envoient de la campagne peuvent être assurées qu'ils seront promptement exécutés. 5 fév—1m

AGENCE DU CÉLÈBRE
TABAC PERIQUE
De Grande Pointe, Paroisse St-Jacques, Louisiane.
CONSTAMMENT en magasin au FORT LOT à vendre en lots au gré des acheteurs.
10 fév—1m [illegible]

Pilules Cathartiques d'Ayer
Pour la guérison de tous les maux d'estomac, de toutes les maladies du foie et des entrailles. C'est un léger apéritif et un doux purgatif. Elles sont purement végétales et ne contiennent ni mercure, ni minéraux. [illegible]
Pour la dyspepsie ou l'indigestion, les langueurs, le manque d'appétit, il faut les prendre modérément, afin de stimuler l'estomac et lui donner des forces.
Pour la maladie de foie et ses divers symptômes, le mal de tête, la migraine, la jaunisse, les coliques bilieuses et les fièvres bilieuses, il faut les prendre avec jugement, dans le seul but de corriger l'action ou d'enlever les obstructions.
Pour la dyssenterie ou la diarrhée, une légère dose seulement est nécessaire.
Pour les rhumatismes, la goutte, la gravelle, les palpitations de cœur, les douleurs aux côtés, aux dos et les maux de reins, il faut les prendre continuellement afin de changer l'action du système et que le changement opère, le mal disparaît.
Pour l'hydropisie et les enflures causées par l'hydropisie, il faut les prendre souvent et à fortes doses pour qu'elles produisent l'effet d'une purge drastique.
Pour la suppression, il faut en prendre une forte dose, car l'effet désiré est produit par sympathie.
Comme pilule après le dîner, prenez-en une ou deux pour aider la digestion et débarrasser l'estomac.
Une dose prise de temps en temps stimule l'estomac et les entrailles, donne du ton et fortifie le système. [illegible]
PRÉPARÉES PAR
Le Dr. J. C. AYER & Co chimistes, LOWELL, Mass. U. S. A.
A vendre chez tous les pharmaciens.
27janvier—1m.Mar.1,8.

DENTISTES.
Grande amélioration dans l'art du Dentiste
Un ratelier de DENTS sur la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.
Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, aux conditions les plus libérales.
Extraction de dents avec le chloroforme.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.
Venez voir la nouvelle base. 13avr—

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.
Le Dr L. DUPERRIER, Dentiste, tient son Cabinet ouvert de 9 heures à 5 heures de l'après-midi. [illegible]
Prix modérés et travail consciencieux.
20 fév—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,
Une Grocerie, située 28 rue Poydras en face du marché.
S'adresser sur les lieux à
25 fév—1t M. VRUILLET.

Voiture.
A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE.
6 fév—

A Louer,
LA MAISON, No 99, rue du Quartier entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de "l'Abeille". 22janv—

A Louer,
La belle résidence à trois étages, ayant tous les agréments modernes, située au No 230 de la rue Royale, coin St-Philippe. On la louera à bas prix à un bon locataire.
Possession le 1er février.
S'adresser à
T. DANZIGER & Sons,
No 203 de la rue du Canal, etc.